



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE  
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

## ARRÊTÉ N°2018/DRAC/ 38

### **Modifiant la liste des membres de la Commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant Collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue**

**La préfète de la région Pays de la Loire**

**Officier de la légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du mérite**

- VU le règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 107 et 108 du traité ;
- VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 21 ;
- VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- VU le décret n° 2009-633 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n° 2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;
- VU l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions d'attribution et aux modalités de présentation des demandes d'aides déconcentrées au spectacle vivant ;
- VU la circulaire du 4 mai 2016 relative aux modalités d'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

VU l'arrêté SGAR N° 2017 / 676 du 23 novembre 2017 portant nomination pour deux ans des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant collège musique - collège danse - collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue ;

Considérant l'indisponibilité ou la démission de certains membres du collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue,

SUR proposition de la directrice régionale des affaires culturelles,

## ARRÊTE

### Article 1

Sont nommés, pour le collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue, les membres de la commission régionale consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant au titre des années 2018 et 2019 :

<b>Monsieur Eric AUBRY</b> Directeur du Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public la Paperie	61-63 rue de la Paperie 49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou
<b>Monsieur Eric AUDUSSEAU</b> Directeur artistique Scènes de Pays dans les Mauges	Mauges Communauté La Loge - Rue Robert Schuman 49600 Beaupréau-en-Mauges
<b>Monsieur Laurent BRETOME</b> Directeur artistique de la compagnie Le menteur Volontaire	10 place de la Vieille Horloge 85000 La Roche-sur-Yon
<b>Madame Florence FAIVRE</b> Directrice du Grand R – Scène nationale	Rue Pierre Bérégovoy 85000 La Roche-sur-Yon
<b>Monsieur Richard FOURNIER</b> Chargé de mission cirque et arts de la rue Cité du Cirque Marcel Marceau	6 boulevard Winston Churchill 72100 Le Mans
<b>Monsieur Guillaume GATTEAU</b> Directeur artistique de la compagnie la Fidèle Idée	70 bis avenue du Bout des Landes 44300 Nantes
<b>Madame Béatrice HANIN</b> Directrice du Théâtre – Scène nationale	Rue des Frères Pereire 44600 Saint-Nazaire
<b>Madame Monique HERVOUET</b> Directrice artistique de la compagnie Banquet d'Avril	70 bis avenue du Bout des Landes 44300 Nantes
<b>Monsieur Pierre JAMET</b> Directeur du Théâtre de Laval	34 rue de la Paix 53000 Laval
<b>Madame Catherine LE MOULLEC</b> Co-directrice de la compagnie Théâtre Pom'	36 rue Jean Danais 44100 Nantes

**Monsieur Benoit MARTIN**  
Directeur du Pôle spectacles et territoires  
Le Grand T, théâtre de Loire-Atlantique

84 rue du Général Buat  
44000 Nantes

**Madame Babette MASSON**  
Directrice du Carré – Scène nationale

4 bis rue Horeau  
53200 Château-Gontier

**Madame Ingrid MONNIER**  
Chargée Production et Tournées  
Picnic Production

61-63 rue de la Paperie  
49124 Saint-Barthélémy-d'Anjou

**Monsieur Jean-Louis RAYNAUD**  
Co-directeur artistique de la compagnie  
Théâtre de l'Ephémère

8 place des Jacobins  
72000 Le Mans

**Monsieur Nicolas ROSETTE**  
Conseiller artistique théâtre et cirque  
Le Lieu Unique – Scène nationale

2 rue de la Biscuiterie  
44000 Nantes

**Madame Dorothée SAYSOMBAT**  
Directrice artistique de la compagnie A

92 avenue Patton  
49000 Angers

**Monsieur Philippe VALLEPIN**  
Responsable du département Art dramatique  
au Conservatoire du Mans

87 boulevard Heurteloup  
37000 Tours

## **Article 2**

Le secrétaire général pour les affaires régionales des Pays de la Loire et la directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le

**19 MARS 2018**